

DEPARTEMENT DU JURA

**Mairie de
Bois d'Amont
39220**



PROCES-VERBAL du

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 15 JUIN 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 19

Présents : 16

Votants : 18

*L'an DEUX MIL VINGT SIX LE QUINZE JUIN à 18h30,
le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement
convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle
de réunion en lieu et place du lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de Madame Lydia CRETIN, Maire,*

Présent-e-s :

Mme Juliette ARBEZ ; M. Loïc BOISSON ; M. Mathieu CAMESCASSE ; Mme Lydia CRETIN ; Mme Martine CRETIN ; Mme Marie-Laure CRETIN-MAITENAZ ; Mme Gisèle COLIN ; Mme Sandrine DROUAILLET ; Mme Marie-Caroline GÖDIN ; M. Éric JEANNEAUX ; Mme Marie-Eve LAMY-CHAPPUIS ; M. Mickaël LANAUD ; M. Philippe RENVOISE ; M. Martial SORDELET ; Mme Edith GOLAY ; M. Medhi VANDEL.

Excusé-e-s : M. Edouard PROST ; Mme Laure LACROIX ; M. Ronan AUTRET (donne pouvoir à Mme Gisèle COLIN)

Absent-e-s :

Secrétaire de séance : M. Éric JEANNEAUX

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 11 mai 2026

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à la majorité, approuve le procès-verbal du conseil municipal du 11 mai 2026.

ABSTENTION : M. Medhi VANDEL.

Question 1 : Election des membres de la commission communale des impôts directs

Rapporteuse : Mme Lydia CRETIN

Mme le Maire informe que selon l'article 1650, paragraphe 3 du Code Général des impôts, de nouveaux membres de la Commission Communale des impôts Directs (CCID) doivent être nommés dans les deux mois du renouvellement général des conseils municipaux.

Six membres titulaires et six suppléants sont nommés par le directeur des services fiscaux sur une liste de contribuables dressée en nombre double, par le Conseil Municipal. Il est donc nécessaire de constituer une liste de 12 membres titulaires et 12 membres suppléants.

Vu l'article 1650 du paragraphe 3 du Code Général des impôts Directs,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

Article 1 : de valider la liste telle que présentée au sein de laquelle seront nommés les six commissaires titulaires ainsi que les six suppléants à siéger à la CCID. les titulaires sont les 12 premières personnes nommées dans la liste, les 12 suivants sont les suppléants.

Article 2 : de prendre acte que le Maire est Présidente de droit.

Article 3 : d'autoriser Madame le Maire à signer toutes pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.

1	LACROIX	Guy
2	BOUVET DIT MARECHAL	Agnès
3	PUILLET	Michel
4	CRETIN	Martine
5	LACROIX	Jean-Marie
6	ARBEL	Maryse
7	SALVI	Pierre
8	CHOTARD	Véronique
9	MORET ES JEAN	Daniel
10	BOVY	Geneviève
11	BOISSON	Loïc
12	LAMY-CHAPPUIS	Pascal
13	LACROIX	Bruno
14	GRENIER	Françoise
15	CRETIN	Pascal

16	CRETIN	Isabelle
17	CRETIN	Hervé
18	ARBEZ GINDRE	François Xavier
19	GOLAY	Alain
20	CHEVASSUS	Claudine
21	ARBEZ	Yvon
22	CRETIN	Richard
23	LACROIX	Daniel
24	GROS	Christiane

Cette commission se réunit une fois par an afin de vérifier l'exactitude des données auprès du centre des impôts.

À ce stade, les personnes concernées n'ont pas encore été informées.

Une fois le tirage au sort effectué, elles ne peuvent plus refuser leur désignation. Les personnes sélectionnées ont été tirées au sort par Mme Lydia CRETIN et les secrétaires de mairie.

Questions diverses

- Informations des rapporteurs et rapporteuses des commissions

Commission Attractivité

Mme Marie-Caroline GODIN indique que la commission s'est réunie il y a trois semaines. Un premier tour d'horizon des actions à mener a été réalisé. Aucune décision concrète n'a encore été arrêtée, mais plusieurs réflexions sont engagées autour de la revitalisation du centre du village.

Le projet de jardin partagé a notamment été évoqué. La commune des Rousses dispose d'une expérience en la matière. Les principales contraintes identifiées concernent la nécessité de disposer d'un point d'eau et d'un abri à proximité. Des renseignements ont été pris auprès de cette commune. Ce projet pourrait être mis en œuvre à un coût relativement modéré.

Commission Urbanisme

M. Philippe RENVOISE présente les informations communiquées par le Syndicat des Eaux du Plateau des Rousses :

- 5 297 abonnés ;
- 520 875 m³ d'eau consommés pour 730 032 m³ d'eau produite ;
- 222 km de réseau de distribution, avec un rendement de 80,1 % ;
- une eau distribuée conforme à 100 % aux paramètres physico-chimiques et microbiologiques.

Une visite du site de captage et de potabilisation du lac des Rousses est organisée le 15 septembre prochain à 18 h, en présence du personnel de SUEZ.

Concernant le PLU, un important travail a déjà été réalisé. Deux réunions se sont tenues avant les vacances. Sous réserve de l'avancement du SCOT, l'objectif est une finalisation au premier semestre 2027. La question des dents creuses demeure un sujet majeur.

M. Medhi VANDEL demande à quelle échéance le contenu du SCOT sera connu.

Mme Lydia CRETIN répond qu'il n'existe pas encore de visibilité sur ce point. Elle précise qu'il convient de ne pas avancer trop rapidement afin d'éviter de devoir reprendre l'ensemble du travail si le SCOT venait à modifier les orientations retenues. Les travaux se poursuivent donc dans la limite de ce qui est actuellement possible.

Elle souligne également que la commission compte peu d'élus et insiste sur la nécessité d'une participation active de ses membres.

Commission Travaux

La procédure de marché public a été lancée pour l'acquisition d'un véhicule de déneigement neuf.

Ce véhicule sera polyvalent et permettra d'assurer plusieurs missions, notamment le déneigement. Une reprise de l'ancien matériel est également prévue.

L'objectif est une mise en service avant l'hiver. L'attribution du marché devrait intervenir d'ici la fin de l'été.

M. Medhi VANDEL rappelle que ce renouvellement était inscrit au budget. Il précise que le montant final pourrait être inférieur aux estimations initiales grâce à la mise en concurrence de plusieurs entreprises.

COPIL École Vandel

La réunion du comité de pilotage est confirmée au 23 juin.

Un travail préparatoire a été engagé avant le lancement des phases opérationnelles. En parallèle, les aspects financiers sont étudiés avec le DGS et M. Edouard PROST.

Commission Enfance

La prochaine réunion de la commission Enfance est fixée au lundi 29 juin à 17 h 30.

Commission Fêtes et cérémonies

La fête des Mères a rencontré un vif succès avec 94 mamans inscrites.

Concernant le local partagé entre le Football Club Haut-Jura et la Pétanque, l'association de pétanque reprend ses concours tous les vendredis soir, de début juillet jusqu'à la fête communale.

Le tournoi initialement envisagé le samedi ne pourra finalement pas être organisé. L'association conservera donc l'usage de son local.

Le comité d'organisation est désormais constitué de cinq membres composé de deux élus et trois représentants associatifs. Il ne s'agit pas d'une association mais d'un bureau de coordination.

M. Medhi VANDEL estime qu'une structure plus formalisée serait souhaitable afin d'assurer sa pérennité.

SICTOM

Mme Marie-Laure CRETIN-MAITENAZ a participé à sa première réunion du SICTOM.

Environ 70 personnes étaient présentes. Le bureau est composé d'un président et de six vice-présidents, qui se connaissaient déjà. Mme CRETIN-MAITENAZ s'est portée candidate pour intégrer le bureau.

Communication

La mise à jour du site internet de la commune a débuté avec Mme Sonia TISSOT.

Les photographies des membres du conseil municipal restent à réaliser. Une séance sera organisée au cours du mois de juillet.

Mme Marie-Caroline GODIN évoque à nouveau les panneaux d'affichage. La situation demeure bloquée. La gestion relève de la Communauté de communes, liée par un contrat avec Signaux GIROD, qui refuse actuellement les commandes ponctuelles d'affiches. Une renégociation du contrat est en cours.

Il est proposé de retirer les panneaux dont les informations sont devenues obsolètes.

M. Medhi VANDEL indique que la même difficulté existe pour les sucettes d'affichage.

Informations des délégués communautaires

Le nouveau président de la SOGESTAR est M. Christophe MATTEZ.

Les travaux d'extension de la maison médicale se poursuivent.

Le bilan de l'année 2026 est en cours afin de préparer le contrat 2026-2032.

Il est également prévu que les élus communautaires effectuent une tournée des communes du territoire.

Rapport annuel sur l'assainissement collectif

Le rapport d'activité 2025 relatif à la gestion du service d'assainissement collectif est présenté (Annexe 1).

Le délégataire peut intervenir pour présenter ce rapport aux élus.

Une visite de la station d'épuration pourra également être organisée.

Formation aux premiers secours

Les agents du groupe scolaire sollicitent depuis plusieurs années une formation aux premiers secours, en lien avec leurs missions quotidiennes auprès des enfants.

Le coût de cette formation est estimé à un minimum de 10 000 € pour l'ensemble des agents concernés.

Cette formation n'étant pas proposée par le CNFPT, son financement devrait être intégralement assuré par la commune.

Les élus donnent un accord de principe afin d'approfondir cette réflexion pour le budget 2027.

Convention avec le FCHJ

Le projet de convention est présenté (Annexe 2).

M. Medhi VANDEL formule plusieurs observations :

- Établir une convention avec l'ensemble des associations utilisant des locaux communaux, notamment pour des raisons d'assurance ;
- Ajouter un article relatif à la résiliation ainsi qu'une clause de manquement ;
- Prévoir une réunion annuelle de suivi ;
- Intégrer une clause de révision ;
- Préciser les engagements concernant les consommations d'énergie ;
- Clarifier la prise en charge de la maintenance du robot de tonte ;
- Préciser les garanties apportées par l'assurance ;
- Formaliser la mise à disposition gratuite des locaux.

Il est également proposé qu'un bilan annuel soit réalisé.

Informations de Mme Lydia CRETIN

Le 1er juin, le tirage au sort des jurés d'assises a désigné trois personnes pour la commune de Bois-d'Amont.

La séance de cinéma du 13 juin a été annulée.

Le 20 juin, la bibliothèque municipale organise une journée portes ouvertes. Le départ de Mme Valérie DELACHAUX sera officiellement annoncé. Son remplacement est en cours.

Le 23 juin, le Cantou organise une médiation animale à destination des résidents.

Le 24 juin aura lieu la réception du chantier des tourbières des Meuniers, en présence du Parc naturel régional.

Un rappel est effectué concernant les photographies d'identité.

Aucun volontaire ne s'est manifesté pour représenter la commune auprès du SDIS. Mme Lydia CRETIN assurera donc cette fonction de correspondante.

Aucune information nouvelle n'est disponible concernant la signalisation du rond-point ni le panneau de Nostang.

Le marquage du CVCB est prévu le lendemain.

Mme Edith GOLAY signale de nombreuses réclamations concernant les problèmes de pression d'eau au robinet au cimetière. La situation demeure particulièrement difficile.

Enfin, il est rappelé qu'une réunion de travail se tiendra le 20 juillet. Il ne s'agira pas d'une séance publique du conseil municipal.

Fin de séance 19h47.

Le Maire, Mme Lydia CRETIN

Le secrétaire de séance, M. Eric JEANNEAUX

